

Paris, le 01 juillet 2013

Communiqué de presse UNPT

PAC et pomme de terre féculière : des solutions existent pour sauver la filière et ses emplois

Les producteurs de pommes de terre prennent acte du dernier accord sur la PAC.

Le démantèlement de l'OCM et du quota européen en 2012 a entériné une totale libéralisation du marché de la féculé, qui menace les deux usines encore en place sur le territoire français.

En réponse à ces dérégulations, la profession s'est organisée exclusivement autour de trois coopératives, avec une production régie par des accords interprofessionnels étendus par les pouvoirs publics, signe d'une filière structurée et en pleine synergie. Malgré cette organisation, depuis 2008, près de 20 % des producteurs, représentant 25 % des surfaces, ont stoppé cette production. Aujourd'hui, l'avenir s'annonce délicat : le rythme de la restructuration induite par ces démantèlements est trop rapide pour que la filière s'adapte et puisse résister.

Certes, la féculé est une petite production et elle ne représente que 21 000 ha, mais elle permet une diversification des cultures dans des zones de grandes cultures, elle est génératrice d'emplois et contribue à l'excédent commercial agricole français.

Dans ce secteur d'avenir, afin d'éviter la fermeture d'usine sur le territoire français et la perte de plusieurs centaines d'emplois directs et induits, **les producteurs de pommes de terre appellent à la mise en place d'un soutien couplé à la production de pommes de terre féculières**. Le récent accord sur la PAC permet un tel dispositif. Ce soutien transitoire permettra à la filière française de développer les nouveaux marchés issus de la chimie du végétal, de passer le cap de la restructuration européenne, mais surtout d'en sortir plus forte et plus compétitive.

Contact : UNPT - François-Xavier BROUTIN

Tél : + 33 (0) 1.44.69.42.43

Portable : + 33 (0) 6.23.17.40.35

Courriel: fx.broutin@producteursdepommesdeterre.org

Web: www.producteursdepommesdeterre.org